



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

UFA ALEXIS DE TOCQUEVILLE - CHERBOURG OCTEVILLE

02 33 88 35 00

UFA ANDRE VOISIN – DIEPPE

02 35 84 22 21

IFPRA - Pôle Apprentissage
2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan
Tel : 02 32 08 96 61
ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

UFA ALEXIS DE TOCQUEVILLE - CHERBOURG OCTEVILLE

UFA ANDRE VOISIN – DIEPPE



BAC PRO

TECHNIQUES

D'INTERVENTIONS SUR

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).
- La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.
- Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).
- Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou scanner le QR code



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

MÉTIERS ET OBJECTIFS VISÉS

- agent de décontamination,
- agent de démantèlement,
- décontamineur,
- agent de traitement,
- agent de traitements dépolluants

L'agent titulaire du Baccalauréat professionnel « Environnement Nucléaire » est responsable d'une équipe opérationnelle intervenant en environnement nucléaire et travaillant sur des chantiers polyvalents.

Son travail consiste à : gérer son équipe d'intervention ; assurer des opérations de logistique de maintenance nucléaire ; participer à la gestion de déchets des industries nucléaires ; contribuer aux opérations de démantèlement d'installations ; effectuer des travaux particuliers liés à un environnement nucléaire.

Son activité s'inscrit dans le cadre des obligations liées à la radioprotection, à la sûreté, à la sécurité et à la qualité en vigueur dans l'industrie nucléaire.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BAC PRO Techniques d'interventions sur installations nucléaires, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.